

Instructions pour l'installation,
l'utilisation et l'entretien

GRILLADE GAZ

ADN 632 · ADN 633

ADN 634 · ADN 635



CARACTÉRISTIQUES

Fourni par :

Date :

Service Clients :



FAX :

email :

SOMMAIRE

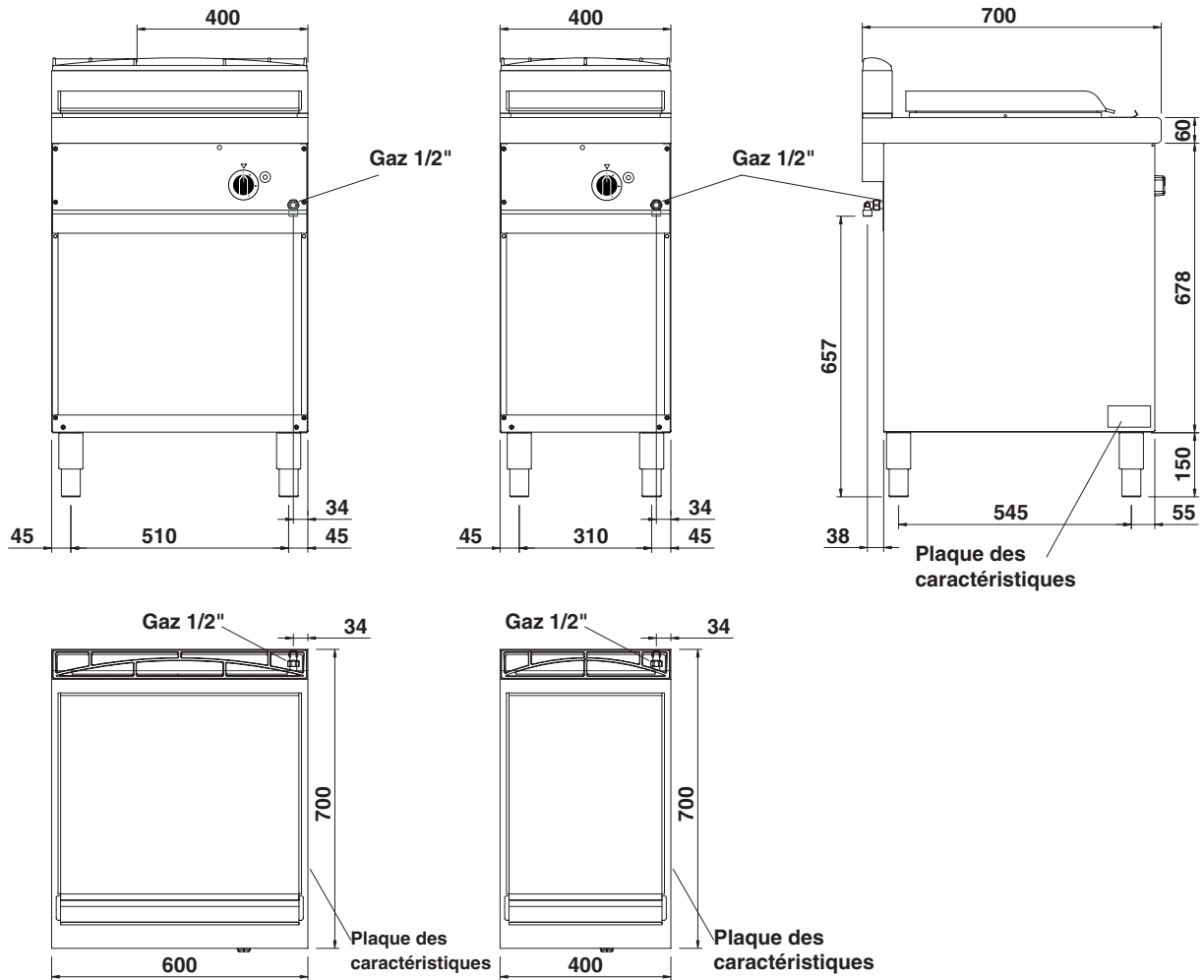
1 Représentation schématique	4
2 Caractéristiques des appareils	5
3 Données techniques	5
4 Instructions pour la mise en service	6
4.1 Normes de sécurité	6
4.2 Structure, châssis et dispositifs de sécurité des appareils	6
4.3 Montage	6
4.3.1 Emplacement de l'appareil	6
4.3.2 Dispositions légales, réglementation et normes techniques	6
4.3.3 Installation	6
4.3.4 Raccordement gaz	6
4.3.5 Évacuation des fumées	6
5 Prédiposition pour la mise en service	7
5.1 Opérations préliminaires à la mise en marche	7
5.1.1 Mise en marche	7
5.1.2 Contrôle de la puissance	7
5.1.3 Contrôle de la pression de raccordement	7
5.1.4 Contrôle de la puissance selon la méthode volumétrique	7
5.1.5 Contrôle de la puissance pour fonctionnement au gaz liquide	8
5.1.6 Contrôle du fonctionnement	8
5.1.7 Contrôle de l'air primaire	8
5.1.8 Recommandations pour l'installateur	8
5.1.9 Conversion et adaptation	8
5.1.10 Remplacement de injecteur du brûleur grillade 400	8
5.1.11 Remplacement des injecteurs du brûleur grillade 600	9
5.1.12 Réglage du minimum	9
5.2 Entretien	9
5.3 Remplacement des composants	9
5.3.1 Robinet gaz	9
5.3.2 Thermocouple	9
5.3.3 Bougie	9
5.3.4 Brûleur grillade 400	9
5.3.5 Brûleur grillade 600	9
6 Mode d'emploi	10
6.1 Normes de sécurité relatives à l'utilisation, l'entretien et la réparation	10
6.2 Mise en marche	10
6.2.1 Allumage et mise hors service du brûleur	10
6.3 Nettoyage	10
6.4 Arrêt en cas de panne	10
6.4.1 Que faire en cas de panne	10
6.4.2 Que faire en cas de d'inactivité prolongée de l'appareil	10
6.5 Nettoyage de l'appareil et fréquence d'entretien	10
6.6 Recommandations concernant le traitement des cuisinières industrielles en "acier inoxydable"	11
6.6.1 Informations utiles sur l'"acier inoxydable"	11
6.6.2 Recommandations et conseils pour l'entretien des appareillages en "acier inoxydable"	11
6.6.3 Directive RAEE	11



1 - REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE

**ADN 634
ADN 635**

**ADN 632
ADN 633**



2 - CARACTÉRISTIQUES DES APPAREILS

Ces appareils sont conçus pour un usage professionnel.
L'installation, la réparation et l'emploi doivent être effectués par du personnel spécialisé.

Ces instructions pour la mise en service concernent les modèles grillade à gaz prédisposés pour la catégorie reportée sur le tableau 1 pag. 5. La plaque signalétique du modèle est située sur l'appareil, voir représentation schématique. N'utiliser l'appareil que sous surveillance.

	CAT/KAT	GAS/GAZ	G30	G31	G20	G25	SE <input type="checkbox"/>	FI <input type="checkbox"/>	DK <input type="checkbox"/>	CZ <input type="checkbox"/>	SK <input type="checkbox"/>	SI <input type="checkbox"/>
	I12H3B/P	P mbar	30	30	20	-	IT <input type="checkbox"/>	CH <input type="checkbox"/>	PT <input type="checkbox"/>			
	I12H3+	P mbar	30	37	20	-	ES <input type="checkbox"/>	IE <input type="checkbox"/>	GB <input type="checkbox"/>	GR <input type="checkbox"/>		
	I12H3+	P mbar	28	37	20	-	NL <input type="checkbox"/>					
	I12L3B/P	P mbar	30	30	-	25	DE <input type="checkbox"/>					
	I12ELL3B/P	P mbar	50	50	20	20	FR <input type="checkbox"/>	BE <input type="checkbox"/>				
	I12E+3+	P mbar	28	37	20	25	AT <input type="checkbox"/>	CH <input type="checkbox"/>				
MOD.	I12H3B/P	P mbar	50	50	20	-	LU <input type="checkbox"/>					
ART.	I2E	P mbar	-	-	20	-	EE <input type="checkbox"/>	LW <input type="checkbox"/>	LT <input type="checkbox"/>			
CE N.	I12H3B/P	P mbar	30	30	-	-	EE <input type="checkbox"/>	LW <input type="checkbox"/>	LT <input type="checkbox"/>			
N.	I12H3+	P mbar	28	37	20	-	NO <input type="checkbox"/>	MT <input type="checkbox"/>	CY <input type="checkbox"/>	IS <input type="checkbox"/>	HU <input type="checkbox"/>	
Σ Qn kW	I3B/P	P mbar	30	30	-	-	CY <input type="checkbox"/>					
MOD.	I3+	P mbar	28	37	-	-						
Predisposto a gas - Gas preset - Prevu pour gaz: Eingestellt für Gas - Preparado para gas - Geschuckt voor:												
VAC	kW		Hz		MADE IN ITALY							
L'APPAREIL DOIT ETRE BRANCHE CONFORMEMENT AUX LOIS EN VIGUEUR ET INSTALLE DANS UN LOCAL BIEN AERE. LIRE LES MANUELS D'INSTRUCTION AVANT L'INSTALLATION ET L'UTILISATION DE L'APPAREIL. L'APPAREIL DOIT ETRE INSTALLE PAR UN PERSONNEL QUALIFIE.							G30/G31		28-30/37 mbar			
							G20/G25		20/25 mbar			

3 - DONNÉES TECHNIQUES

Modèle	Description	Dimensions en mm. (LxPxH)	Superficie plaque	N. CE
ADN 632	Grillade à gaz plaque lisse	400 x 700 x 900	0,165 dm ²	51BS3544
ADN 633	Grillade à gaz plaque nervurée	400 x 700 x 900	0,165 dm ²	51BS3544
ADN 634	Grillade à gaz plaque lisse	600 x 700 x 900	0,256 dm ²	51BS3544
ADN 635	Grillade à gaz plaque lisse/nervurée	600 x 700 x 900	0,256 dm ²	51BS3544

TABLEAU 1

Modèle	ADN 632	ADN 634		
	ADN 633	ADN 635		
Catégorie	I12E+3+			
Type de construction	A			
Air comburant	m ³ /h	9.5	16	
Puissance thermique nominale	kW	4.5	7.0	
Puissance thermique minima	kW	0.9	2.1	
Puissance thermique totale (gaz)				
Pression de raccordement				
Gaz méthane 2E+	G20/G25	20/25 mbar		
Gaz liquide 3+	G30/G31	28-30/37 mbar		
Paramètres raccordement du gaz				
Gaz méthane 2E+	(HuB = 9.45 kWh/m ³) in m ³ /h	0.476	0.741	
Gaz liquide 3+	(HuB = 12.87 kWh/kg) in kg/h	0.355	0.552	
Injecteurs Ø 1/100 mm				
Brûleur principal	G20/G25	Puissance thermique nominale	160	2 x 145
		Capacité calorifique minimale	Réglable	Réglable
	G30/G31	Puissance thermique nominale	110	2 x 95
		Capacité calorifique minimale	45	75
Nr. d'injecteurs brûleur pilote				
	G20/G25	27	35	
	G30/G31	19	20	
Air primaire distance "A" mm				
	Gaz méthane G20/G25	5	1	
	Gaz liquide G30/G31	5	4	

4 - INSTRUCTIONS POUR LA MISE EN SERVICE

4.1 Normes de sécurité

- L'installation et le raccordement à l'arrivée du gaz doivent être effectués exclusivement par un technicien agréé de la Compagnie de distribution du gaz locale. Les dispositions légales en vigueur (en Allemagne VDE, en Autriche ÖVE, en Suisse SEV, etc...) et les conditions de branchement de la compagnie de distribution du gaz doivent être scrupuleusement respectées.
- Prévoir nécessairement un interrupteur omnipolaire ayant au moins 3 mm d'ouverture entre les contacts; par ex. un interrupteur de sécurité qui permet de débrancher l'appareil du réseau électrique durant les opérations de réparation ou d'installation. Il faudra également installer un interrupteur différentiel automatique à haute sensibilité garantissant la protection contre les effets du contact direct ou indirect avec les éléments sous tension ainsi que contre les courants électriques dispersés à terre (la dispersion de courant maxima admise par les directives en vigueur est d'1 mA/KW).
- Grâce à un point de connexion prévu à cet effet, il est possible de raccorder le mur d'installation à un système de balancement du potentiel. Observer les normes de branchement VDE 0100 T 410 ou celles locales.
- Observer attentivement le schéma électrique! Comparer les données sur la plaquette avec celles qui sont indiquées sur ce livret et l'alimentation électrique présente.
- Ne pas plier, écraser ou endommager les câbles sur les angles vifs.
- Poser les câbles de façon à éviter le contact avec des surfaces très chaudes.
- Le branchement au réseau doit être effectué avec au moins un câble de type NYM ou H07RN-F.
- Le câble d'alimentation, complètement gainé, doit passer à travers le passe-fil prévu sur l'appareil.
- La pose de dispositifs techniques concernant le système de ventilation doit être assurée uniquement par du personnel spécialisé.
- Si l'appareil est positionné directement contre un mur, une cloison, des meubles de cuisine, des revêtements décoratifs, etc.. vérifier que ceux-ci ne soient pas réalisés avec des matériaux inflammables. Le cas échéant, les appareils devront être revêtus avec un matériau thermo-isolant ignifuge. Les normes anti-incendie doivent être scrupuleusement appliquées.

4.2 Structure, équipement et dispositifs de sécurité des appareils

Châssis robuste en acier, équipé de 4 pieds d'appui réglables en hauteur.
Revêtement extérieur en acier.

La plaque présente une surface lisse ou nervurée, munie de protections latérales et postérieures contre les éclaboussures. Par ailleurs elle comporte une cuvette en acier inoxydable pour la récupération de la graisse.

Le chauffage de la plaque est effectué au moyen de brûleurs en acier chromé de forme tubulaire, résistants aux contraintes d'origine thermique ou mécanique.

La chambre de combustion et les cheminées d'évacuation du gaz sont réalisées en tôle d'acier zingué par électrolyse.

4.3 Montage

4.3.1 Emplacement de l'appareil

L'appareil doit être installé dans un local bien aéré, si possible sous une hotte aspirante (s'informer sur les normes actuellement en vigueur).

L'appareil peut être installé seul ou bien avec un autre appareil similaire.

En cas de murs réalisés en matériau inflammable, prévoir sur les côtés et derrière la cuisinière, une distance minima de 150 mm.

Dans le cas où les distances praticables s'avèreraient inférieures à celles prescrites, adopter des mesures de sécurité telles que, par exemple, la pose de carreaux en faïence sur les parois autour de la cuisinière ou l'application d'une protection contre les radiations thermiques.

Avant de raccorder l'appareil, contrôler sur la plaquette signalétique si la cuisinière est prédisposée et homologuée pour le type de gaz utilisé.

Si le type de gaz indiqué sur la plaquette signalétique de l'appareil ne coïncide pas avec celui de votre réseau, consulter le paragraphe 5.1.9 "Conversion et adaptation".

4.3.2 Dispositions légales, réglementation et normes techniques

Lors de la mise en service, observer scrupuleusement les normes suivantes :

- Dispositions légales en la matière;
- Décrets régionaux pour le secteur du bâtiment et décrets en matière de combustion;
- Feuille de travail "Règles techniques concernant les installations à gaz";
- Feuille de travail "Règles techniques concernant les installations à gaz liquide";
- Feuille de travail "Installation de dispositifs de consommation du gaz dans le secteur cuisinières industrielles";
- Réglementation en vigueur concernant les accidents du travail;
- Directives de la compagnie de distribution du gaz;
- Réglementation du secteur du bâtiment et dispositions locales anti-incendie.

4.3.3 Installation

Avant de procéder à la mise en oeuvre, au brachement du gaz, au contrôle de la puissance, à la conversion ou l'adaptation et la mise en marche, demander l'avis de l'entreprise de distribution du gaz.

4.3.4 Raccordement gaz

Un raccord en L, orientable, de 1/2" équipé d'un joint à monter au niveau de la rampe d'entrée du gaz de l'appareil est fourni pour la connexion du gaz. La connexion au réseau peut être de type fixe ou amovible en insérant un robinet homologué prévu à cet effet.

En cas d'emploi de tuyaux flexibles, utiliser des tuyaux en acier inoxydable et conformes à la norme DIN 3383, partie 1 ou DIN 3384.

Une fois terminé le raccordement au gaz, vérifier l'étanchéité du raccord au moyen d'un détecteur de fuite du gaz en aérosol.

4.3.5 Évacuation des fumées

Les grillade sont des appareils de type A, par conséquent le raccordement à un système d'évacuation des fumées n'est pas nécessaire.

Pour ce qui concerne la ventilation de la pièce où l'appareil est installé, se référer aux lois en vigueur.

5 - PRÉDISPOSITION POUR LA MISE EN SERVICE

5.1 Opérations préliminaires à la mise en marche

Avant de procéder à la mise en service de l'appareil, enlever tous les films adhésifs qui le protègent.

Ensuite nettoyer soigneusement toutes les surfaces et les parties externes avec de l'eau tiède, un produit détergent et un chiffon humide pour éliminer toute trace de l'antirouille appliqué en usine. Essuyer avec un chiffon propre et doux. Protéger la plaque de cuisson avec de l'huile ou gras alimentaire.

5.1.1 Mise en marche

Avant d'utiliser l'appareil pour la première fois, il est conseillé de bien nettoyer la plaque (voir le chapitre 6.3 "Nettoyage").

Avant la mise en marche de l'appareil, contrôler si ses caractéristiques (catégorie et type de gaz employé) correspondent à la catégorie et au groupe du gaz distribué localement.

Le cas échéant, effectuer une conversion vers la catégorie du gaz approprié ou bien une adaptation au groupe du gaz disponible (voir paragraphe 5.1.9 "Conversion et adaptation").

Pour la mise en marche, suivre le livret d'instructions fourni avec l'appareil.

5.1.2 Contrôle de la puissance

Les appareils doivent être utilisés avec les injecteurs prévus pour la puissance nominale.

La puissance peut être :

- la puissance nominale indiquée sur la plaquette signalétique de l'appareil;
- la puissance au minimum.

Les injecteurs sont répertoriés dans le tableau 1.

La puissance nominale s'obtient également en respectant la pression d'alimentation:

- de 15 à 22,5 mbar pour gaz de classe 2 (G20/méthane)
- de 25 à 45 mbar pour gaz de classe 3 (G30/butane, G31/propane)

Il est interdit de faire fonctionner l'appareil avec des gammes de

pression différentes de celles des gaz mentionnés ci-dessus.

Pour régler la puissance au minimum, se conformer aux indications du tableau 1.

Pour effectuer un contrôle supplémentaire de la puissance nominale, utiliser un contacteur gaz, en appliquant ce qu'on appelle la « méthode volumétrique »

Normalement il suffit de veiller à ce que les injecteurs soient utilisés correctement pour effectuer le contrôle.

5.1.3 Contrôle de la pression de raccordement

La pression de raccordement doit être contrôlée avec un appareil pour mesurer la pression des fluides (par ex : un tube en U, résolution min. 0,1 mbar).

Ôter la vis de fixation (pos. 10 fig. 1) du raccord prévu pour mesurer la pression de raccordement et relier le flexible du manomètre: après avoir mesuré la pression, remonter la vis et une fois terminé le raccordement au gaz, vérifier l'étanchéité du raccord au moyen d'un détecteur de fuite du gaz en aérosol.

5.1.4 Contrôle de la puissance selon la méthode volumétrique

À l'aide d'un contacteur du gaz et d'un chronomètre, il est possible de déterminer le volume de gaz arrivant à l'appareil par unité de temps. Le volume correct correspond à la valeur de réglage "E" exprimée en litres par heure (l/h) ou bien en litres par minute (l/min).

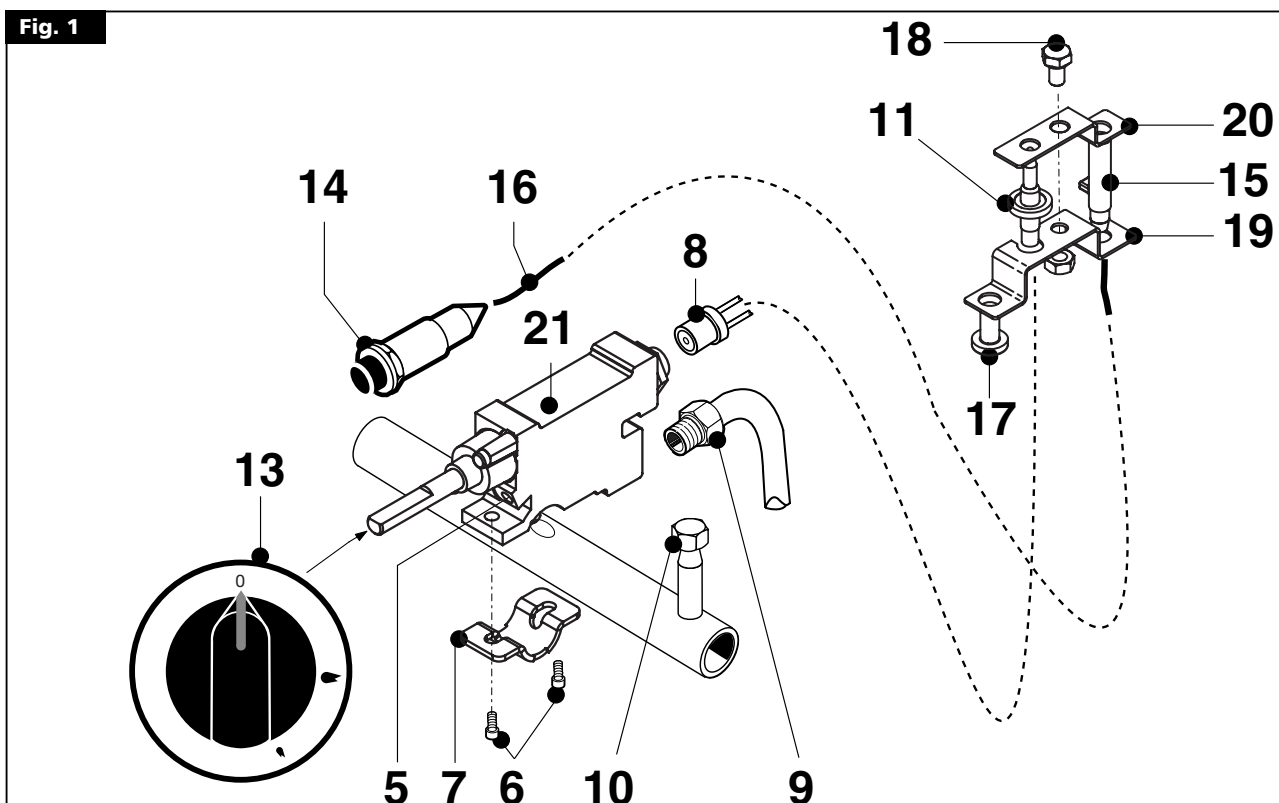
Il est calculé selon la formule suivante:

$$E = \frac{\text{Puissance}}{\text{Puissance thermique d'exercice}}$$

Il est important que le mesurage soit effectué lorsque l'appareil est éteint.

La valeur relative à la puissance thermique peut être demandée à la compagnie du gaz locale.

La puissance nominale et la puissance minima par rapport à la pression nominale s'obtiennent en consultant le tableau relatif au régle-



5 - PRÉDISPOSITION POUR LA MISE EN SERVICE

ge du débit du gaz (tableau 1).

RECOMMANDATION



L'appareil n'est pas équipé de dispositif de préréglage de la puissance nominale.

5.1.5 Contrôle de la puissance pour fonctionnement au gaz liquide

Vérifier si le type d'injecteur employé correspond aux paramètres du tableau 1.

Contrôler que le réducteur de pression installé ait une pression en sortie conforme aux indications du paragraphe 5.1.2 "Contrôle de la puissance" (vérifiable sur la plaque signalétique de l'appareil ou au tableau 1).

5.1.6 Contrôle du fonctionnement

- Mettre l'appareil en service suivant les instructions reportées dans le mode d'emploi.
- Vérifier l'absence de fuites du gaz au moyen d'un détecteur de fuite du gaz en aérosol.
- Contrôler l'allumage et la formation régulière de la flamme du brûleur principal, pour le minimum également.
- Il est conseillé de stipuler un contrat d'entretien.

5.1.7 Contrôle de l'air primaire

Les brûleur sont équipées d'un réglage de l'air primaire. Distance "A" (fig. 2A et fig. 2B) voir tableau 1.

Le volume du débit d'air est correctement réglé s'il y a assez de protection contre le soulèvement de la flamme quand le brûleur est froid ou contre le retour de flamme quand le brûleur est chaud.

5.1.8 Recommandations pour l'installateur

- Expliquer et montrer à l'utilisateur final le fonctionnement et l'utilisation de l'appareil en suivant les instructions ; lui remettre le manuel d'instructions en main propre.
- L'informer que toutes modifications ou travaux exécutés dans l'habitation et touchant l'alimentation d'air comburant entraînent la nécessité d'effectuer un nouveau contrôle du fonctionnement de l'appareil.

5.1.9 Conversion et adaptation

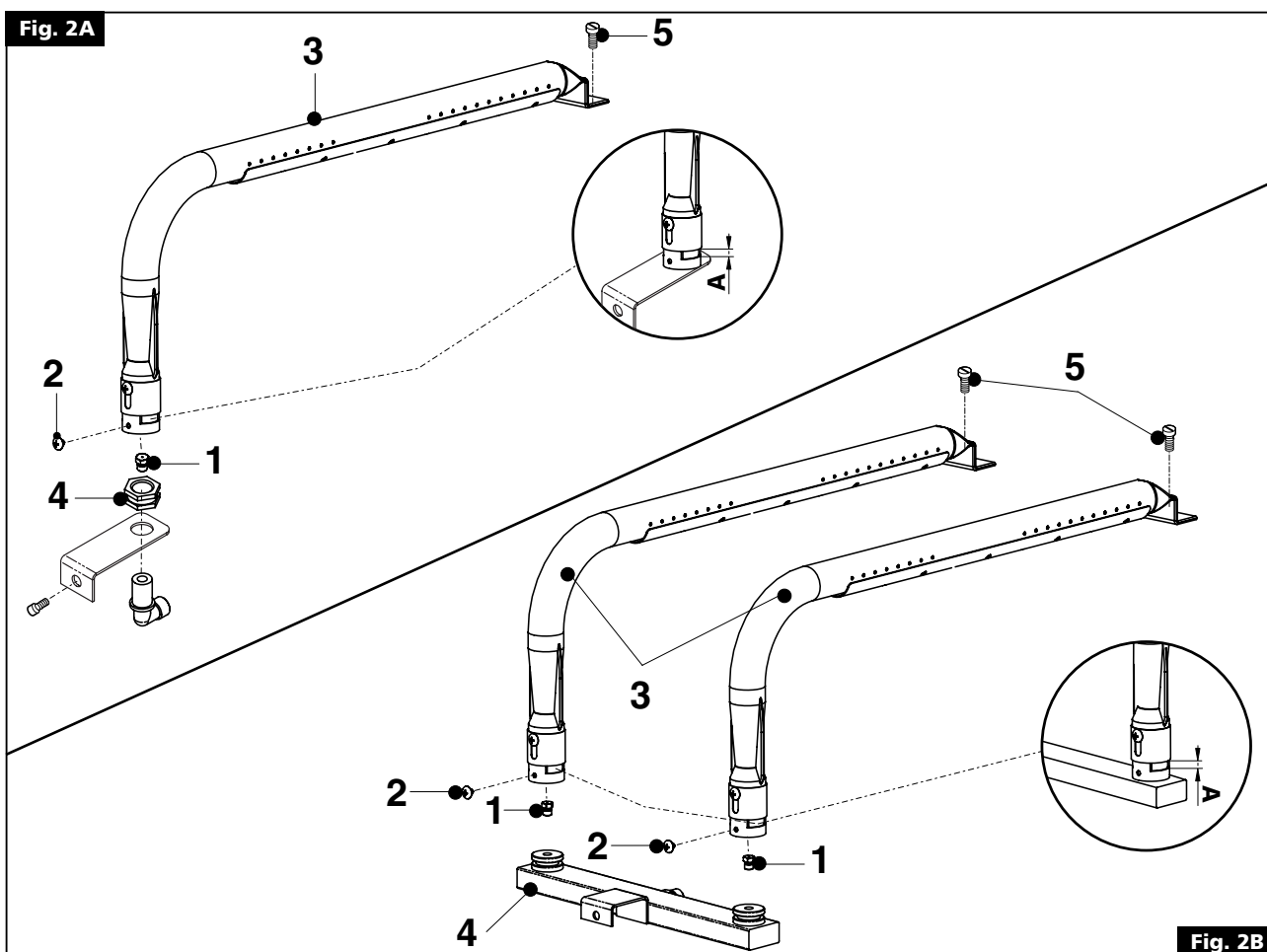
Pour passer à un autre type du gaz, par exemple du méthane au gaz liquide, ou bien à un autre groupe du gaz, se reporter au tableau 1 pour savoir quel est le modèle d'injecteurs approprié au nouveau gaz.

Les injecteurs des brûleurs principaux pour les autres types du gaz, reportant le diamètre relatif en centième de millimètre, se trouvent dans un sachet fourni avec l'appareil. Si les injecteurs ne sont pas disponibles demandez les à l'usine en donnant le modèle de l'appareil et le numéro de série que Vous trouvez sur la plaquette données techniques. Après avoir terminé la conversion ou l'adaptation au type du gaz, effectuer un contrôle des fonctions de l'appareil tel que décrit au paragraphe 5.1.6 "Contrôle du fonctionnement".

5.1.10 Remplacement de injecteur du brûleur grillade 400

Pour remplacer le injecteur (pos. 1 fig. 2A) dévissant le vis (pos. 2 fig. 2A) qui fixent le brûleur (pos. 3 fig. 2A) au écrou porte-injecteur (pos. 4 fig. 2A), soulever le brûleur jusqu'à atteindre l'injecteur et remplacer l'injecteur avec par le type adéquat au gaz utilis, voir tableau 1, remonter le tout en procédant de la façon inverse.

Une fois monté le nouveau injecteur, rétablir la distance de l'air primaire "A" (fig. 2A) voir tableau 1, fixer le capuchon avec la vis pré-



5 - PRÉDISPOSITION POUR LA MISE EN SERVICE

vue à cet effet.

Une fois effectué le remplacement il faut vérifier l'étanchéité en utilisant un spray détecteur de fuites.

5.1.11 Remplacement des injecteurs du brûleur grillade 600

Pour remplacer les injecteurs (pos. 1 fig. 2B) dévissant les vis (pos. 2 fig. 2B) qui fixent les brûleurs (pos. 3 fig. 2B) aux écrous du collecteur porte-injecteur (pos. 4 fig. 2B), soulever le brûleur jusqu'à atteindre les injecteurs et remplacer les injecteurs avec par le type adéquat au gaz utilisé, voir tableau 1, remonter le tout en procédant de la façon inverse.

Une fois monté les nouveaux injecteurs, rétablir la distance de l'air primaire "A" (fig. 2B) voir tableau 1, fixer le capuchon avec la vis prévue à cet effet.

Une fois effectué le remplacement il faut vérifier l'étanchéité en utilisant un spray détecteur de fuites.

5.1.12 Réglage du minimum

La vis du minimum (pos. 5 fig. 1) doit être réglée comme suit:

- en cas de fonctionnement au GPL la visser à fond;
- en cas de fonctionnement au méthane, à l'aide du tableau de flux du gaz, vérifier la valeur en l/mn en correspondance avec la valeur calorifique de fonctionnement (mesurage selon la méthode volumétrique). Utiliser l'appareil selon les instructions. Tourner la cle de commande en position de minimum, régler le flux à l'aide de la vis (pos. 5 fig. 1), (en sens horaire = réduction du flux; en sens anti-horaire = augmentation du flux).

5.2 Entretien



Attention! Avant d'effectuer tous travaux d'entretien ou de réparation, débrancher l'appareil du réseau électrique.

Les opérations d'entretien suivantes doivent être effectuées au moins une fois par an par un personnel qualifié avec licence:

- Contrôle du fonctionnement des dispositifs de réglage et de sécurité;
- Contrôle du comportement de combustion:
 - Comportement durant l'allumage,
 - Sûreté de la combustion;

Contrôle du fonctionnement selon les critères décrits au paragraphe 5.1.6 "Contrôle du fonctionnement".

5.3 Remplacement des composants



Seul un technicien agréé est autorisé à effectuer cette opération!

Pour remplacer les pièces énumérées ci-dessous, ôter d'abord les cle de commandes, le bandeau de commande (après avoir dévissé les vis de fixation) et débrancher le câble d'alimentation électrique.

5.3.1 Robinet gaz

Desserrer le raccord de la conduite (pos. 9 fig. 1) du gaz, ôter l'embranchement (pos. 8 fig. 1) du thermocouple, dévissant les deux vis (pos. 6 fig. 1) qui fixent le robinet au la rampe pour demi de la étrier (pos. 7 fig. 1) et remplacer la pièce (pos. 17 fig. 1) en la rassemblant dans la séquence inverse en faisant attention au joint d'étanchéité. Une fois effectué le remplacement il faut vérifier l'étanchéité en utilisant un spray détecteur de fuites.

5.3.2 Thermocouple

Ôter l'embranchement (pos. 8 fig. 1) de fixation du thermocouple de la robinet, dévissant le vis (pos. 17 fig. 1) qui fixent le ressort thermocouple/bougie (pos. 19 fig. 1) à la chambre de combustion et déchoir le ressort pour une position pratique, dévissant le vis (pos. 18 fig. 1) qui fixent la plaque de fixation (pos. 20 fig. 1) et remplacer la pièce (pos. 11 fig. 1) en la rassemblant dans la séquence inverse.

5.3.3 Bougie

Ôter le câble (pos. 16 fig. 1) du piézoélectrique, dévisser le vis (pos. 17 fig. 1) qui fixent le ressort bougie/thermocouple (pos. 19 fig. 1) à la chambre de combustion et déchoir le ressort pour une position pratique, dévissant le vis (pos. 18 fig. 1) qui fixent la plaque de fixation (pos. 20 fig. 1) et remplacer la pièce (pos. 15 fig. 1) en la rassemblant dans la séquence inverse.

5.3.4 Brûleur grillade 400

Dévissant les vis (pos. 2 et 5 fig. 2A) qui fixent le brûleur aux écrou porte-injecteur (pos. 4 fig. 2A) et à la chambre de combustion, soulever le brûleur (pos. 3 fig. 2A) pour le dégager du porte-injecteur, ôter le brûleur et remplacer la pièce en la rassemblant dans la séquence inverse. Une fois effectué le remplacement il faut vérifier l'étanchéité en utilisant un spray détecteur de fuites.

5.3.5 Brûleur grillade 600














Dévissant les vis (pos. 2 e 5 fig. 2B) qui fixent le brûleur aux écrous du collecteur porte-injecteur (pos. 4 fig. 2B) et à la chambre de combustion, soulever le brûleur (pos. 3 fig. 2B) pour le dégager du collecteur porte-injecteur, ôter le brûleur et remplacer la pièce en la rassemblant dans la séquence inverse. Une fois effectué le remplacement il faut vérifier l'étanchéité en utilisant un spray détecteur de fuites.




Après les opérations d'entretien ou de réparation, remonter le bandeau de commande et le panneau inférieur.

Après avoir remplacé les composants du système de conduite du gaz, il est nécessaire d'effectuer un contrôle d'étanchéité et de fonctionnement de l'installation.


6.1 Normes de sécurité relatives à l'utilisation, à l'entretien et à la réparation

-  • L'appareil est destiné à la cuisson d'aliments à l'échelle industrielle. L'utilisation et le nettoyage ne peuvent être effectués par du personnel qualifié. L'entretien et la réparation doivent être effectués uniquement par des techniciens qualifiés.
-  • Ces prescriptions doivent être communiquées aux collaborateurs directement intéressés et dans le cadre de la formation professionnelle interne.
-  • Attention! N'utiliser l'appareil que sous surveillance!
-  • Les graisses et les huiles surchauffées peuvent s'enflammer. N'utiliser l'appareil que sous contrôle constant. Ne jamais utiliser d'eau pour éteindre de la graisse ou de l'huile enflammée!
-  • Ne pas laisser le foyer fonctionner à vide.
-  • Les parties de l'appareillage et les accessoires qui entrent en contact avec les aliments après avoir été nettoyés avec des produits détergents doivent être rincés abondamment à l'eau claire.
-  • Ne pas projeter d'eau ou de vapeur à haute pression sur la cuisinière!
-  • Éteindre l'appareil avant de nettoyer le local avec des dispositifs à jets d'eau ou de vapeur à haute pression!
-  • Éteindre l'appareil avant et durant tout nettoyage.
-  • Ne pas utiliser de liquides inflammables pour nettoyer l'appareil.
-  • Les réparations doivent être effectuées uniquement par du personnel qualifié.
-  • Pour les réparations, l'appareil doit être isolé par un dispositif omnipolaire de tension (interrupteur local, disjoncteur).
-  • Le niveau d'émission sonore de l'appareil en marche est inférieur à 70dB (A). Des normes nationales de sécurité bien précises imposent impérativement ce paramètre.

RECOMMANDATION


-  **Attention!** Le fabricant décline toute responsabilité pour les inexactitudes dues à des erreurs de traduction ou d'impression éventuellement contenues par ce livret d'instructions. Le fabricant se réserve en outre le droit d'apporter toutes les modifications qu'il jugera nécessaires pour améliorer le produit, sans varier pour autant les caractéristiques principales. Le fabricant décline toute responsabilité au cas où les directives prescrites dans ce manuel d'instructions ne seraient pas respectées.

6.2 Mise en marche



-  **Avant d'utiliser l'appareil pour la première fois, il est recommandé de nettoyer soigneusement la surface lisse ou nervurée de la plaque avec de l'eau tiède et un détergent, en utilisant un chiffon doux pour éliminer toute trace d'anti-rouille appliqué à l'usine; essuyer avec un linge propre.**

6.2.1 Allumage et mise hors service du brûleur

S'assurer que la cuvette attrape-jus soit en position.

Appuyer sur la cle de commande (pos. 13 fig. 1) et la tourner vers la gauche jusqu'à la position .


Maintenir la cle de commande enfoncée et actionner le bouton-poussoir du pièzoélectrique (pos. 14 fig. 1) simultanément et à répétition jusqu'à ce que la flamme s'allume, elle est visible à travers l'ouverture sur le tableau des commandes. Maintenir la cle de commande enfoncée pendant 15-20 secondes; au cas où la flamme s'éteindrait au moment du relâchement de la cle de commande, répéter l'opération.

Le réglage de la puissance du brûleur doit être faite entre la position de distribution maximale () et minimale () en passant par

des niveaux intermédiaires sélectionnables à souhait.

Pour éteindre le brûleur pendant le fonctionnement normal, tourner la cle de commande vers la droite jusqu'à la position "0".

Précautions particulières

-  Pendant l'emploi il est conseillé de nettoyer la plaque avec une raclette ou un linge humide pour enlever d'éventuels résidus alimentaires qui pourraient donner lieu à la formation de fumée et par conséquent de mauvaises odeurs.

6.3 Nettoyage

- Éviter de laver l'appareil en dirigeant des jets d'eau ou de vapeur à haute pression directement sur l'appareil!
- Enlever, vider et laver la cuvette attrape-jus.
- Ne jamais nettoyer l'appareil avant qu'il ne se soit refroidi.
- Essuyer la plaque à l'aide d'un chiffon doux pour éliminer toute trace de détergent.
- Tous les soirs, après utilisation, nettoyer l'appareil avec soin.
- Avant de commencer le nettoyage, débrancher l'appareil du réseau électrique. Nettoyer les surfaces et toutes les parties en acier avec de l'eau chaude et un produit détergent délicat. Ne jamais employer de produits détergents agressifs ou corrosifs qui pourraient endommager l'acier.
- Éliminer tous les résidus alimentaires de la plaque à l'aide de la spatule fournie ou d'un chiffon humide.
- Essuyer soigneusement l'appareil.
- Un nettoyage quotidien de l'appareil garantit un fonctionnement optimal et la longévité de l'appareil.

6.4 Arrêt en cas de panne

6.4.1 Que faire en cas de panne

En cas de mauvais fonctionnement ou de fonctionnement irrégulier, fermer le robinet d'arrivée de gaz. Informer le service d'assistance après vente.

6.4.2 Que faire en cas d'inactivité prolongée de l'appareil

Si l'appareil n'est pas utilisé pendant de longues périodes, le nettoyer à fond que décrit au chapitre 6.5 "Nettoyage de l'appareil et fréquence d'entretien", fermer le robinet d'arrivée de gaz.

6.5 Nettoyage de l'appareil et fréquence d'entretien

-  **Attention! Ne pas utiliser d'appareil à jet d'eau ou à pression pour laver la cuisinière!**

Le nettoyage doit être effectué lorsque la cuisinière est froide.

Un nettoyage soigneux et quotidien lorsque l'appareil est froid garantit un parfait fonctionnement et la longévité de l'appareil. Les parties en "acier inoxydable" doivent être nettoyées avec un chiffon imprégné d'eau et de produit détergent ; ne pas utiliser de substances agressives ou abrasives.

Ne pas utiliser de laine d'acier qui risquerait de provoquer la formation de rouille.

Pour cette même raison, éviter le contact avec des matériaux ferreux. Éviter l'emploi de papier de verre et de papier imprégné de gel lubrifiant lors du nettoyage.

Dans certains cas, il est possible d'utiliser de la poudre de pierre ponce.

Si les salissures sont tenaces, utiliser des éponges synthétiques (ex. éponge Scotch).

Après le nettoyage, rincer avec de l'eau claire et essuyer avec un chiffon doux.

Toute opération d'entretien et de réparation ne doit être effectuée que par un technicien qualifié agréé.

Faire contrôler la cuisinière au moins une fois par an ; il est conseillé de stipuler un contrat d'entretien.

6.6 Recommandations pour le traitement des cuisines industrielles en "acier inoxydable"

6.6.1 Renseignements utiles sur l'"acier inoxydable"

En général les cuisinières industrielles sont fabriquées avec les types d'"acier inoxydable" ayant les codes suivants:

- 1.4016 ou 1.4511 = acier chromé magnétisable
- 1.4301, 1.4401 et 1.4571 = acier nickel-chrome non magnétisable

Les aciers chromés offrent des caractéristiques thermo-techniques favorables. En effet, ils présentent une tendance mineure à se déformer sous l'effet de la chaleur.

Les aciers au nickel-chrome en revanche, présentent de bonnes qualités de résistance à la corrosion.

La résistance à la corrosion des aciers inoxydables dérive de la formation d'une patine passive sur la surface entrant en contact avec de l'oxygène.

L'oxygène contenu dans l'air suffit à former cette patine passive qui permet l'élimination automatique d'anomalies ou de détériorations causées par des actions mécaniques. La patine passive se forme ou se reforme plus rapidement si l'acier entre en contact avec de l'eau contenant de l'oxygène.

Un effet renforcé s'obtient avec des acides à action oxydante (acide nitrique, acide oxalique). Ces acides sont utilisés lorsque l'acier a été soumis à de fortes sollicitations chimiques et par conséquent, a perdu grande part de sa patine passive.

La couche passive peut être détériorée ou chimiquement compromise lorsque des agents de réduction (qui consomment de l'oxygène) ou des températures élevées entrent en contact avec l'acier. Parmi ces substances agressives, on relève par exemple:

- les substances salines ou sulfureuses
- les chlorures (sels)
- les concentrés d'épices tels que la moutarde, l'essence de vinaigre, les bouillons cubes, les solutions avec du sel de cuisine, etc.

D'autres détériorations peuvent être causées par:

- la rouille extérieure (par ex. celle d'autres composants, ustensiles ou début de rouille)
- des particules de fer (par ex. limaille)
- le contact avec des métaux non ferreux (formation d'éléments)
- le manque d'oxygène (par ex. aucune prise d'air, eau pauvre en oxygène).

6.6.2 Recommandations et conseils pour l'entretien des appareillages en "acier inoxydable"

- La surface des appareils en "acier inoxydable" doit toujours être propre et en contact avec l'air. Lorsque l'appareil n'est pas utilisé, laisser les portes ouvertes de façon à garantir le passage de l'air.
- Enlever régulièrement les incrustations de calcaire, graisses, amidon et blanc d'œuf sous lesquelles la rouille pourrait se former au cas où l'air ne passerait pas. Ne pas utiliser de produits blanchissants ou contenant du chlore lors du nettoyage. Suivre les éventuelles indications du fabricant pour ce qui concerne les produits détergents spécifiques et les méthodes de nettoyage à adopter pour l'appareil. En absence de recommandation spécifique pour ce qui concerne le nettoyage, il sera cependant nécessaire d'utiliser des produits détergents à basse teneur en chlorure.

Après le nettoyage, éliminer les éventuels résidus de produit détergent en rinçant abondamment à l'eau claire puis essuyer soigneusement les surfaces.

- Limiter le plus possible le contact de l'"acier inoxydable" avec des acides concentrés, des épices, des sels, etc. Même les vapeurs acides qui se forment en nettoyant le carrelage favorisent la corrosion de l'"acier inoxydable".
- Notamment pour les casseroles, les marmites et les différents

accessoires, il est déconseillé de charger la chambre de cuisson seulement avec des aliments ayant une teneur élevée en sel.

Il est préférable de cuisiner ensemble des aliments de nature différente, par ex. des mets gras ou des légumes contenant des acides.

- Éviter d'endommager la surface en "acier inoxydable", notamment avec des métaux divers. Les résidus d'autres métaux provoquent la formation de micro-éléments chimiques qui peuvent favoriser la corrosion. Dans tous les cas, éviter le contact entre fer et acier qui provoquerait l'apparition de rouille. L'éventuel contact de l'"acier inoxydable" avec le fer (laine d'acier, limailles de tuyaux, eau ferrugineuse) peut provoquer des phénomènes de corrosion.

Pour le nettoyage mécanique, il est par conséquent conseillé d'utiliser exclusivement de la laine d'acier ou des brosses en soie naturelle, en plastique ou en acier. La laine d'acier ou les brosses avec acier inox éliminent la rouille par frottement. Des zones de rouille à peine formées peuvent être éliminées avec des produits détergents liquides légèrement abrasifs ou avec du papier de verre fin. Des tâches de rouille plus étendues peuvent être enlevées avec une solution chaude d'acide oxalique à 2-3%. Si ces produits pour le nettoyage ne sont pas suffisants, un traitement avec de l'acide nitrique à 10% sera nécessaire.



Attention ! Ces traitements doivent être effectués uniquement par des techniciens qualifiés et dans le respect des normes en vigueur!

6.6.3 La Directive 2002/96/EC (RAEE): informations aux utilisateurs



Cette note informative est uniquement destinée aux possesseurs d'appareils qui portent le symbole représenté par la fig. A sur l'étiquette adhésive appliquée sur le produit (étiquette matriculaire) et reportant les données techniques.

Ce symbole indique que le produit est classé, selon les normes en vigueur, dans la catégorie des appareils électriques ou électroniques et qu'il est conforme à la Directive EU 2002/96/EC (RAEE). Ainsi, à la fin de sa vie utile, il devra obligatoirement être traité séparément des déchets domestiques, en le remettant gratuitement à un centre de collecte différenciée pour les appareils électriques et électroniques ou bien en le restituant au revendeur au moment de l'achat d'un nouvel appareil équivalent.

L'utilisateur est responsable de la remise de l'appareil à la fin de sa vie aux structures de collecte, sous peine de sanctions prévues par la législation en vigueur sur les déchets.

La collecte différenciée adaptée pour l'envoi successif de l'appareil qui n'est plus utilisé au recyclage, au traitement et à l'élimination dans le respect l'environnement contribue à éviter de possibles effets négatifs sur l'environnement et sur la santé et favorise le recyclage des matériaux dont le produit est composé.

Pour plus d'informations concernant les systèmes de collecte disponibles, s'adresser au service local d'élimination des déchets ou au magasin où l'achat a été effectué.

Les producteurs et les importateurs obtempèrent à leur responsabilité pour le recyclage, le traitement et l'élimination dans le respect de l'environnement aussi bien directement qu'en participant à un système collectif.

AVERTISSEMENT

LA SOCIETE CONSTRUCTRICE DECLINE TOUTE
RESPONSABILITE EN CE QUI CONCERNE LES
EVENTUELLES INEXACTITUDES CONTENUES DANS
CET OPUSCULE, IMPUTABLES A DES ERREURS DE
TRANSCRIPTION OU D'IMPRIMERIE.
ELLE SE RESERVE LE DROIT D'APPORTER A SES PRODUITS
LES MODIFICATIONS QU'ELLE RETIENDRA UTILES
OU NECESSAIRES, SANS TOUTEFOIS EN COMPROMETTRE
LES CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES.
**LA SOCIETE CONSTRUCTRICE DECLINE TOUTE
RESPONSABILITE EN CAS DE NON RESPECT DES
NORMES CONTENUES DANS CET OPUSCULE.**